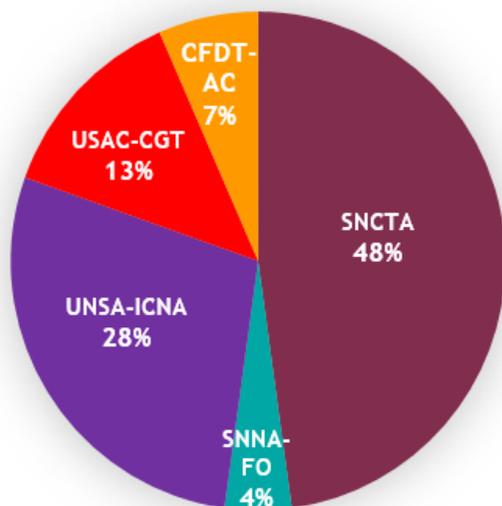


Le SNCTA remercie tous les personnels qui se sont mobilisés du 1<sup>er</sup> au 8 décembre, à Tahiti et dans les îles, pour la confiance et le soutien témoignés à travers les votes exprimés.

Avec 48% des voix obtenues pour la CAP ICNA et 1 siège conservé au CSA du SEAC/PF, le SNCTA reste le syndicat majoritaire des contrôleurs.

## CAP ICNA au SEAC/PF



	Sièges en CSA SEAC/PF
SNCTA	1
USAC-CGT	1
UNSA-AC	2
FEETS-FO	3

Le SNCTA continuera de porter la voix des contrôleurs pour construire l'avenir, à Tahiti comme dans les îles.  
Merci pour votre confiance.